

# Un soutien fort face

par António Guterres

HAUT COMMISSAIRE DES  
NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS



Après avoir franchi le Tigre pour passer en Iraq, des milliers de réfugiés syriens attendent d'être transportés.

Quelques mois avant le début de l'année 2014, il n'y a pas lieu de croire que l'augmentation constante des déplacements forcés observée ces dernières années dans le monde prendra bientôt fin, et encore moins de raisons de penser que la courbe pourrait être inversée. Quelque 2 millions de réfugiés supplémentaires ont été contraints de s'exiler en 2013, le nombre de nouveaux arrivants n'ayant jamais été aussi élevé depuis près de 20 ans. La plupart ont été déracinés par la violence qui sévit en Syrie, mais des combats ont également obligé des dizaines de milliers de gens à fuir la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Soudan, le Mali et la Somalie. Des millions d'autres personnes de par le monde ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays.



# aux défis croissants



HCR / G. GUBAIEVA

Alors que de nouvelles situations d'urgence surviennent année après année et qu'il faut de plus en plus de temps pour remédier aux urgences existantes, le HCR et ses partenaires continuent à repousser les limites de leurs capacités d'exécution pour faire face à la multiplication des crises et répondre aux besoins du plus grand nombre possible de déplacés. Plusieurs facteurs auront une influence déterminante sur notre aptitude à poursuivre notre action, compte tenu des fortes tensions engendrées par des crises humanitaires simultanées et de grande ampleur.

## SIX FACTEURS POUR UNE ACTION EFFICACE

Le premier facteur, et le plus important pour assurer une protection et des solutions efficaces aux réfugiés et aux déplacés internes, est la géné-

rosité des pays d'accueil et des communautés locales. Leur contribution à la protection et à l'assistance des réfugiés, dans les nouvelles crises comme dans les situations prolongées, est cruciale pour le succès des efforts humanitaires. Cependant, le régime international de protection des réfugiés est aujourd'hui marqué par un déséquilibre croissant entre États riches et États pauvres lorsqu'il s'agit de supporter les charges associées aux déplacements de réfugiés. Les pays en développement offrent un espace de protection à quatre réfugiés sur cinq dans le monde, alors que cette proportion était de 70 pour cent il y a dix ans. Le maintien du régime de protection des réfugiés dans les années à venir nécessitera un appui plus résolu aux pays hôtes et une répartition plus équitable des charges au sein de la communauté internationale, y compris pour les solutions durables.



## [...] LE PLUS IMPORTANT POUR ASSURER UNE PROTECTION ET DES SOLUTIONS EFFICACES AUX RÉFUGIÉS ET AUX DÉPLACÉS INTERNES, EST LA GÉNÉROSITÉ DES PAYS D'ACCUEIL ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Deuxièmement, le HCR poursuivra ses efforts pour conserver un solide appui financier et élargir l'éventail de ses donateurs. Bien que les contributions au HCR aient atteint un niveau record en 2012 et 2013, le financement humanitaire est de plus en plus insuffisant pour répondre aux besoins – immenses et en constante augmentation – des réfugiés syriens, ainsi qu'à ceux engendrés par les crises moins visibles qui se déroulent ailleurs, en particulier en Afrique. L'Organisation continue à investir dans la diversification de ses sources de revenus : nous avons recueilli sept fois plus de fonds dans le secteur privé en 2013 qu'en 2006 et nous redoublons d'efforts pour obtenir un soutien plus important de la part de donateurs non traditionnels.

Le HCR apprécie l'ouverture d'esprit et la bonne volonté dont ont fait preuve nombre de ses donateurs, qui ont fourni une indication précoce du niveau de financement. Une organisation financée à 98 pour cent par des contributions volontaires a besoin d'informations claires et fiables sur les ressources qui seront mises à sa disposition pour planifier et exécuter ses interventions avec rapidité et efficacité. Le Haut Commissariat sait également gré à beaucoup de donateurs d'avoir continué à assurer un financement souple, ce qui est essentiel pour la capacité de l'Organisation à s'acquitter de son mandat de protection des réfugiés et de recherche de solutions à leur situation.

Le troisième facteur est le partenariat, qui demeure un des piliers de l'action du HCR. L'Organisation poursuivra les investissements des dernières années, consolidant les partenariats de longue date et en forgeant de nouveaux, afin d'être prête à répondre aux défis de protection et d'assistance humanitaire, qui ne cessent d'évoluer. L'amélioration du soutien apporté aux partenaires, aussi bien dans les opérations auprès de réfugiés que dans les situations de déplacement interne, sera l'un des objectifs clés de ces efforts dans les années à venir.

Le HCR et le Programme alimentaire mondial explorent de nouvelles pistes de coopération, en se concentrant sur la distribution d'allocations en espèces et de bons d'achat et en cherchant à réorienter l'aide alimentaire de manière à accroître l'autosuffisance des réfugiés et à produire un impact positif sur les économies locales. Le HCR et l'UNICEF continueront d'œuvrer au renforcement de leur coopération dans les secteurs de l'éducation, de la protection de l'enfance ainsi que de l'eau et de l'assainissement à l'échelon des pays. Dans les pays voisins de la Syrie, ainsi que dans d'autres régions, l'Organisation consolide ses partenariats avec la Banque mondiale et le PNUD afin d'étendre la portée des programmes, ciblant

les communautés d'accueil et cherchant à promouvoir des solutions durables.

La coopération avec les ONG partenaires et le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est aujourd'hui renforcée dans le cadre du suivi du Dialogue structuré entamé en 2012 : des directives sont actuellement élaborées à l'intention des opérations sur le terrain afin de les aider à améliorer la planification conjointe, l'échange d'informations et le plaidoyer commun, ainsi que la collaboration en milieu urbain et en matière de renforcement des capacités des acteurs locaux.

Le Haut Commissariat a pris l'engagement ferme de mettre en œuvre l'Agenda transformatif sur le terrain, en étroite coopération avec le BCAH et ses partenaires du Comité permanent interorganisations. Les ajustements apportés aux propres procédures du HCR dans ce contexte ont également été l'occasion de revoir et d'améliorer les approches de direction et les mécanismes de coordination dans les opérations pour les réfugiés, ainsi que de renforcer l'appui aux partenaires. Lun des exemples de cette démarche est le Plan d'action régional pour les réfugiés syriens, qui résulte de vastes consultations et d'activités de définition des priorités conjointement entreprises avec 84 partenaires et avec les gouvernements des pays d'accueil.

Quatrièmement, l'Organisation continuera d'accorder une attention particulière à la consolidation des acquis du processus de réforme interne entamé en 2006. Grâce à une réduction très nette de ses coûts structurels relatifs, le HCR a été en mesure d'amplifier ses opérations ces dernières années et peut aujourd'hui allouer beaucoup plus de ressources à la protection, à l'assistance et aux solutions en faveur des personnes qui relèvent de sa compétence. Au cours du prochain exercice biennal, le HCR est déterminé à conserver une structure organisationnelle légère, permettant de consacrer le plus grand volume de ressources possible à l'exécution des opérations, et entend dans le même temps redoubler d'efforts pour remédier à d'éventuelles insuffisances en matière de contrôle, de transparence et d'obligation redditionnelle. La réforme de la gestion des ressources humaines est également essentielle si l'on veut accroître la productivité et l'efficacité et demeurera au centre des préoccupations l'an prochain.

Le cinquième facteur dans la stratégie d'action pour le prochain exercice biennal est la volonté incessante de renforcer l'innovation au sein du HCR. Ceci permettra à l'Organisation de tirer parti des opportunités offertes par le secteur privé, ainsi que de l'ingéniosité des membres du personnel et des réfugiés, tout en cherchant constamment à mieux adapter



**Le Haut  
Commissaire  
António  
Guterres et un  
jeune écolier  
syrien réfugié en  
Iraq.**

HCR / S. BALEDWIN

l'action humanitaire à des réalités changeantes. Les projets innovants actuellement mis en œuvre sont axés sur les abris, l'énergie, les technologies de la communication et l'éducation, ainsi que sur l'autosuffisance. D'autres propositions sont recueillies au moyen d'une plateforme faisant appel à la participation du personnel, des partenaires et des réfugiés, baptisée *UNHCR Ideas*.

Enfin, l'Organisation compte sur le dévouement et le professionnalisme sans faille des membres de son personnel, dont beaucoup travaillent dans des conditions éprouvantes et souvent dangereuses. La poursuite des investissements dans les programmes liés à la sécurité, à l'organisation des carrières et au bien-être du personnel est la condition nécessaire et préalable pour que le HCR reste en mesure de s'acquitter avec succès de sa mission.

#### **DÉFI DE PROTECTION AU COURS DU PROCHAIN EXERCICE BIENNAL**

L'Organisation continuera d'accorder une attention particulière à un certain nombre de défis de protection au cours du prochain exercice biennal. L'accès à la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile qui se déplacent au sein de flux migratoires mixtes suscite une préoccupation croissante depuis quelque temps, notamment au vu de l'augmentation spectaculaire des mouvements maritimes irréguliers et du nombre croissant de décès en mer. On assiste à des arrivées par bateau dans la plupart des régions, du Golfe d'Aden à la région Asie et Pacifique, de la Méditerranée à la Caraïbe. Des milliers de personnes ont perdu la vie en mer ces dernières années, ce qui souligne la nécessité de gérer ces flux mixtes à l'aide de stratégies régionales coordonnées, attentives à la protection, fondées sur le partage des charges ainsi

que sur les responsabilités, communes mais différenciées, des États touchés. Le HCR continuera de travailler sur cette question avec les États dans toutes les régions concernées, tout en encourageant un renforcement des moyens de recherche et de sauvetage, ainsi que la mise en place de garanties de protection pour les victimes au travers de mesures de lutte contre le trafic et la traite.

Le deuxième grand axe du travail de protection du HCR reste la lutte contre la violence sexuelle et sexiste (VSS) par la prévention et la réponse. Les opérations continueront à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies adaptées à chaque pays dans ce domaine, en tenant compte notamment des risques encourus par certaines catégories de population, comme les personnes handicapées. Les efforts visant à consolider la réponse à la VSS en situation d'urgence, qui ont par exemple pris la forme d'investissements ciblés dans les situations malienne et syrienne en 2013, se poursuivront au cours du prochain exercice biennal. Une attention renouvelée est accordée au renforcement des capacités institutionnelles, moyennant l'amélioration de la gestion des connaissances, du

**[...] LE HCR EST DÉTERMINÉ À CONSERVER  
UNE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE  
LÉGÈRE, PERMETTANT DE CONSACRER  
LE PLUS GRAND VOLUME DE RESSOURCES  
POSSIBLE À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS [...]**

suivi et de l'évaluation, ainsi que de la gestion des données relatives à la VSS. L'Organisation s'efforce également de mieux intégrer sa réponse dans trois domaines cruciaux et étroit-

tement liés : la protection de l'enfance, la VSS et les besoins en matière d'éducation.

L'apatridie restera inscrite parmi les priorités du HCR, notamment en raison de l'anniversaire imminent de la Convention de 1954 relative au statut des apatrides. Des progrès importants ont été accomplis depuis le lancement de la campagne contre l'apatridie en 2011 : quelque 30 adhésions supplémentaires aux deux conventions sur l'apatridie ont été observées à ce jour et plusieurs pays ont entrepris de réformer en profondeur leurs lois sur la nationalité. Mais près de 30 États n'autorisent toujours pas les femmes à transmettre leur nationalité à leurs enfants et l'on assiste encore au déplacement forcé d'apatrides dans plusieurs régions. Cependant, le problème de l'apatridie peut être résolu : avec un effort concerté, une prise de conscience et une volonté politique, l'élimination de l'apatridie en une décennie est un objectif tout à fait réalisable.

#### SITUATIONS PROLONGÉES ET SOLUTIONS DURABLES

Des situations d'exil prolongées persistent tout autour du monde, touchant plus de 6 millions de réfugiés relevant de la compétence du HCR, dont quelque 2,5 millions de réfugiés afghans restés au Pakistan et en République islamique d'Iran.

## [...] AVEC UN EFFORT CONCERTÉ, UNE PRISE DE CONSCIENCE ET UNE VOLONTÉ POLITIQUE, L'ÉLIMINATION DE L'APATRIDIE EN UNE DÉCENNIE EST UN OBJECTIF TOUT À FAIT RÉALISABLE

L'appui résolu de la communauté internationale à la Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans, lancée en 2012, sera essentiel au cours des deux prochaines années, notamment en raison de l'importante transition politique et sécuritaire qui attend l'Afghanistan en 2014.

Une autre population réfugiée de longue date est largement dispersée dans le monde entier : plus d'1,1 million de réfugiés somaliens sont actuellement enregistrés dans une centaine de pays, principalement au Kenya, en Éthiopie et au Yémen. En 2014, le Haut Commissariat entend promouvoir, de concert avec les principaux pays d'accueil et la Somalie, une Initiative mondiale pour les réfugiés somaliens : cette approche, qui tient compte des défis qui subsistent et des opportunités qui se présentent aujourd'hui en Somalie, vise à intensifier la recherche de solutions durables tout en continuant à assurer asile et protection aux réfugiés qui en ont encore besoin.

La quête de solutions durables pour les réfugiés demeure le but ultime de l'action de l'Organisation et son plus grand

défi. Récemment, le nombre de nouveaux réfugiés contraints à l'exil a généralement excédé celui des personnes qui avaient pu trouver une solution durable au cours de la même année. Le HCR et ses partenaires doivent donc, au début de toute situation d'urgence, appliquer une stratégie axée sur les solutions, accordant l'importance voulue aux activités de renforcement de l'autosuffisance et de mobilisation de la communauté, afin de réduire la dépendance dès les premiers stades du cycle de déplacement.

Le rapatriement librement consenti est souvent la solution que préfèrent de nombreux réfugiés, comme le montrent les retours spontanés dans des pays qui ne sont pas encore totalement sortis des conflits. Plus d'un demi-million de réfugiés, dont bon nombre avaient été déplacés lors de crises récentes, ont regagné leur pays d'origine en 2012. Au cours du prochain exercice biennal, le HCR continuera à faciliter les rapatriements librement consentis si les conditions sont propices à un retour dans la sécurité et la dignité. Le rapatriement est de plus en plus intégré dans des stratégies globales de solutions, comme cela a été le cas en Afrique, où des stratégies globales pour les réfugiés angolais, libériens et rwandais ont permis à plus de 300 000 réfugiés de rentrer chez eux, tout en ouvrant la voie à l'intégration sur place de beaucoup d'autres.

L'Organisation continuera également à accorder la priorité à la réinstallation en tant qu'instrument de protection et solution durable lorsque cela sera possible. On compte désormais 27 pays de réinstallation et plusieurs autres pays se sont engagés à déployer davantage d'efforts afin d'offrir des places de réinstallation aux réfugiés syriens ou de les admettre sur leur territoire pour raisons humanitaires.

Le partenariat continue de jouer un rôle essentiel dans la recherche de solutions durables et bon nombre des efforts de partenariat du HCR visent de plus en plus à faciliter ces solutions. C'est notamment le cas de l'Initiative pour des solutions transitoires, menée avec le PNUD en Colombie et au Soudan oriental. En outre, le Haut Commissariat a récemment mis sur pied un Groupe de direction chargé des solutions, réunissant des collaborateurs de plusieurs divisions, pour se donner les moyens de tirer pleinement parti des occasions qui se présentent et de débloquer des situations prolongées à l'aide de solutions inventives.

Le prochain exercice biennal sera marqué, comme les précédents, par des défis importants, entravant les efforts destinés à répondre aux déplacements forcés dans le monde. Le HCR apprécie le soutien résolu que les États et les organisations partenaires apportent à la protection des personnes qui relèvent de sa compétence. Je suis certain qu'avec ce soutien, nous serons non seulement en mesure de nous acquitter de notre mandat de protection, d'assistance et de recherche de solutions durables, mais aussi de progresser dans nos efforts pour répondre à plusieurs des défis plus vastes – institutionnels, liés à la protection et même mondiaux – auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. ■





HCR / O. LABAN-MATTEI

**Angelina Jolie, Envoyée spéciale du HCR, appelle à un soutien plus fort** pour mettre un terme à la situation difficile des réfugiés syriens, lors d'une conférence de presse au camp de Zaatri (Jordanie).

# L'Envoyée spéciale

Angelina Jolie, en qualité d'envoyée spéciale, apporte une aide considérable au Haut Commissaire en appelant la communauté internationale à faire plus pour les réfugiés. Elle a en particulier orienté ses efforts sur la crise syrienne, entreprenant plus d'une demi-douzaine de missions dans la région, où elle a rencontré des réfugiés et exposé les préoccupations du HCR aux plus hautes autorités des États.

Le dévouement de l'actrice à la cause des réfugiés est une source d'inspiration dans le monde entier. Le HCR lui sait gré de l'action remarquable qu'elle mène en faveur des personnes déplacées dans le monde, en joignant sa voix à celle du Haut Commissaire pour attirer l'attention sur la nécessité d'améliorer la protection, l'assistance et les solutions offertes aux réfugiés, en particulier dans les situations d'urgence complexes, telles que l'urgence syrienne ■

**“ NOUS DEVONS VENIR EN AIDE AUX MILLIONS D'INNOCENTS ARRACHÉS À LEUR FOYER, ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAYS VOISINS À FAIRE FACE À CET AFFLUX ”**